

LICENCE - Psychologie (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**
Code(s) NSF :

124 : Psychologie

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024****N° de fiche**
RNCP24435**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université Grenoble Alpes	-	-
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)
Université de Rennes 2	-	-
Institut national universitaire Champollion	-	-
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université d'Angers	-	-
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Caen Normandie	-	http://www.unicaen.fr (http://www.unicaen.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université Lumière - Lyon 2	-	http://www.univ-lyon2.fr (http://www.univ-lyon2.fr)
Université Paul Valéry - Montpellier 3	-	http://www.univ-montp3.fr (http://www.univ-montp3.fr)
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Nice Sophia Antipolis	-	http://portail.unice.fr (http://portail.unice.fr)
Université de Nîmes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Université Paris 13	-	-
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Université Paris Diderot - Paris 7	-	http://www.univ-paris-diderot.fr (http://www.univ-paris-diderot.fr)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Activités visées :**

- Intervention dans le secteur social (Accompagnement de différents publics en situation d'exclusion)
- Intervention dans les milieux socio éducatifs (Accompagnement de publics en situation d'échec scolaire ou en demande de réorientation scolaire)
- Analyse de gestion des organisations/psychologie du travail/ergonomie cognitive.
- Contribution aux modélisations psychologiques des situations de vie humaine
- Réalisation d'enquêtes par questionnaires ou d'entretiens
- Gestion des ressources humaines en entreprise.

Compétences attestées :

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la Vie.
- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.
- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la

vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.

- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.
- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accredités.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP24435BC01 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP24435BC02 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP24435BC03 Usages digitaux et numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP24435BC04 Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain. • Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique. • Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues. • Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement. 	
RNCP24435BC05 Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain. • Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications. • Mettre en oeuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe. 	
RNCP24435BC06 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
RNCP24435BC07 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

RNCP24435BC08	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante. Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social. Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique. Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie. 	
---------------	---	--

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- N : administration des entreprises
- O : administration publique
- R : arts, spectacle
- S : autres activités de service (associations)
- J : info-com
- Q : Santé humaine et action sociale

Type d'emplois accessibles :

- animateur socio-culturel
- conseiller en développement local
- conseiller en emploi et insertion professionnelle
- coordonnateur de mission locale
- conseiller conjugal et familial
- conseillers d'orientation psychologue (COP)

Code(s) ROME :

- K1104 - Psychologie
- M1503 - Management des ressources humaines
- K1201 - Action sociale
- K1207 - Intervention socioéducative
- M1501 - Assistanat en ressources humaines

Références juridiques des réglementations d'activité :

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI)

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016 Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017 Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017 Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018 Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014 Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paul-Valéry-Montpellier, arrêté du : 30/03/2018 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université Lumière - Lyon 2 (https://www.univ-lyon2.fr/licence_generale/psychologie)
Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_generale/psychologie)
Institut National Universitaire Champollion (https://www.univ-jfc.fr/licence_generale/psychologie)
Université Clermont Auvergne (https://www.uca.fr/licence_generale/psychologie)
Université d'Angers (http://www.univ-angers.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Bordeaux (https://www.u-bordeaux.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Bourgogne - Dijon (https://www.u-bourgogne.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Bretagne-Occidentale - Brest (https://www.univ-brest.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Caen-Normandie (http://www.unicaen.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Franche-Comté - Besançon (http://www.univ-fcomte.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Lorraine (http://www.univ-lorraine.fr/licence_generale/psychologie)

Université de Nantes (http://www.univ-nantes.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Nîmes (https://www.unimes.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Poitiers (http://www.univ-poitiers.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Reims Champagne-Ardenne (http://www.univ-reims.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Rouen (http://www.univ-rouen.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_generale/psychologie)
Université de Tours (https://www.univ-tours.fr/licence_generale/psychologie)
Université Grenoble Alpes (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/licence_generale/psychologie)
Université Jean-Jaurès - Toulouse 2 (http://www.univ-tlse2.fr/licence_generale/psychologie)
Université Nice Sophia Antipolis (http://unice.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paris 13 (https://www.univ-paris13.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (https://www.univ-paris8.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paris Descartes - Paris 5 (https://www.parisdescartes.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paris Diderot - Paris 7 (https://www.univ-paris-diderot.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (https://www.parisnanterre.fr/licence_generale/psychologie)
Université Paul-Valéry-Montpellier (https://www.univ-montp3.fr/licence_generale/psychologie)
Université Rennes 2 (https://www.univ-rennes2.fr/licence_generale/psychologie)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (https://www.univ-smb.fr/licence_generale/psychologie)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16412>)